

# Sélections France 2021

## Règlement Sportif Régional



**Adaptation  
COVID19**

Comité Régional d'Escrime  
des Hauts-de-France

## CATEGORIE M15 (né en 2006, 2007)

Simple et double surclassements autorisés

### △ Fête des Jeunes

Dates et lieu : 3 et 4 juillet 2021 à la Halle Carpentier (Paris)

Epreuve possible : Compétition individuelle  
/!\ Pas d'épreuve par équipe !

Quotas épreuve individuelle :

ED	EH	FD	FH	SD	SH
6	7	4	4	4	3

### △ Méthode de sélection : Epreuve régionale NON OPEN

Dates : 12 et 13 juin 2021

Epreuve possible : Compétition individuelle

Formule :

- Classement initial des tireurs pour la constitution des poules suivant le classement national avant l'épreuve. Les non classés sont positionnés en N+1.
- 1 tour de poules à 7 ou 6 avec décalage par club, sans éliminés.
- [Tableau d'élimination directe.](#)

Poule	TED	Lame	Poignée	Piste	Mise en garde	Contrôle matériel Chrono	Arme élect.	Armes	Normes
5 touches (3')	<b>E/F :</b> 10 touches 2x3' 1' de pause <b>Sabre :</b> 15 touches 1' de pause à 8	5 max	Libre	14m	4m	OUI	OUI	Fleuret Epée Sabre	Tenue 350N Sous Cuirasse 800N <b>Gant 800N au sabre</b> <b>Protège poitrine avec mousse (au fleuret)</b>

△ Droit d'engagement : 8 € en individuel

△ Arbitrage et Niveau Requis :

En individuel : **1 arbitre à partir de 4 tireurs inscrits**

Niveau requis minimum : interdépartemental

## CATEGORIE M17 (né en 2004, 2005)

Simple et double surclassements autorisés

### △ Championnats de France

Dates et lieux : 19 et 20 juin 2021

- Sabre : Pau
- Fleuret : Anthony
- Epée : Nîmes

Epreuves possibles : Compétitions individuelle et par équipe

Quotas régionaux :

	ED	EH	FD	FH	SD	SH
INDIV	12	13	2	5	2	2
EQUIPE	2	2	1	1	1	1

*! Les tireurs dans les 16 premiers du classement national étant d'ores et déjà sélectionnés par la FFE, ils ne tireront pas cette épreuve régionale de sélection.*

### △ Méthode de sélection : Epreuve régionale NON OPEN

Dates : 05 et 06 juin 2021

Epreuves possibles : Compétitions individuelle et par équipe

Formule épreuve individuelle :

- Classement initial des tireurs pour la constitution des poules suivant le classement national avant l'épreuve. Les non classés sont positionnés en N+1.
- 1 tour de poules à 7 ou 6 avec décalage par club, sans éliminés.
- [Tableau d'élimination directe.](#)

Formule épreuve par équipe :

- Classement des équipes par l'addition des numéros de série des tireurs via le classement national, avec décalage par club au premier tour.
- Tableau d'éliminations directes en 45 Touches.
- [Tirage de la 3<sup>ème</sup> place.](#)

Poule	TED	Lame	Poignée	Piste	Mise en garde	Contrôle matériel Chrono	Arme élect.	Armes	Normes
5 touches (3')	15 touches 3x3' 1' de pause <b>Sabre :</b> 1' de pause à 8	5 max	Libre	14m	4m	OUI	OUI	Fleuret Epée Sabre	Tenue 350N Sous Cuirasse 800N Gant 800N (au sabre) Bavette conductrice (au fleuret) <b>Masque à double attache</b> <b>Protège poitrine avec mousse (au fleuret)</b>

△ Droit d'engagement : 8 € en individuel – 24 € en équipe

△ Arbitrage et Niveau Requis :

En individuel : **1 arbitre à partir de 4 tireurs inscrits**

Par équipe : **1 arbitre pour une équipe engagée, 2 arbitres à partir de 3 équipes**

Niveau requis minimum : interdépartemental de sa catégorie d'âge au maximum

## CATEGORIE M20 (né en 2001, 2002, 2003)

Simple surclassement autorisé

### △ Championnats de France

Dates et lieux : 10 et 11 juillet 2021

- Sabre : Charleville- Mézières
- Fleuret : Paris
- Epée : Dax

Epreuves possibles : Compétitions individuelle et par équipe

Quotas régionaux :

	ED	EH	FD	FH	SD	SH
INDIV	6	13	2	4	5	6
EQUIPE	1	2	1	1	1	1

*! Les tireurs dans les 16 premiers du classement national sont d'ores et déjà sélectionnés par la FFE. Ils ne sont pas intégrés dans ces quotas.*

### △ Méthode de sélection : Dernier classement national en date

Epreuve individuelle : Toutes les places seront attribuées au regard du classement national M20.

Epreuve par équipe : Sélection des équipes par l'addition des places des 3 premiers tireurs de chaque club au classement national.

## CATEGORIE U23

Simple surclassement autorisé

### △ Championnats de France

Dates et lieux : 03 et 04 juillet 2021

- Sabre : Besançon
- Fleuret : Rennes
- Epée : Colmar

Epreuve possible : Compétition individuelle

### △ Méthode de sélection : Par la fédération

Par arme, 70 premiers U23 sélectionnables en équipe de France du classement national Senior.

## CATEGORIES SENIOR ET VETERAN

Pas de championnats de France 2021.

## NOTES D'ORGANISATION ET RESULTATS

Les notes d'organisation des compétitions régionales sont transmises par l'organisateur au CREHdeF ([escrime.hdf@gmail.com](mailto:escrime.hdf@gmail.com)).

Elles sont mises à disposition sur le site internet régional (<http://www.escrime-hdf.fr>) et sur l'extranet de la FFE (<https://extranet.escrime-ffe.fr>) rubrique « Compétitions ».

Dès la fin des épreuves, l'organisateur doit publier les résultats de la compétition sur l'extranet de la FFE, et les envoyer par courriel au CREHdeF au format PDF :

- △ Pour les épreuves individuelles : la formule, le résultat de chaque étape de la compétition (poules, classement, tableau jusqu'aux finales, tableau final, classement général) et la liste des arbitres.
- △ Pour les épreuves par équipes : idem ainsi que la composition des équipes.

## ENGAGEMENTS

La procédure d'engagement des tireurs en compétition s'effectue sur l'extranet de la FFE (<https://extranet.escrime-ffe.fr>) rubrique « Compétitions ».

La date de clôture des inscriptions aux épreuves régionales est fixée au mercredi 23h59 précédant la compétition.

## RECOMMANDATIONS COVID

Elles sont disponibles ici : <https://www.escrime-ffe.fr/fr/ffe/protocoles-escrime-covid-19/conditions-sanitaires-de-pratique.html>

Ils doivent être appliqués scrupuleusement. Ils peuvent être adaptés à vos contraintes locales. Les feuilles de route devront contenir un paragraphe dédié au protocole sanitaire en place.